

Rapport final – Projet 6-6600-0709

Sensibilisation des adeptes de sports de glisse et de vent/protection des espèces en péril






Fondation de la faune du Québec dans le cadre du
PROGRAMME FAUNE EN DANGER

Préparé par Attention FragÎles
Mélanie Bourgeois, biologiste et directrice adjointe
Émie Audet-Gilbert, chargée de projets en biodiversité et milieux naturels
Marie-Ève Giroux, directrice générale

Îles-de-la-Madeleine
Mars 2021

Attention FragÎles

Résumé

L'archipel est reconnu comme le paradis du vent et de nombreux adeptes de sports de glisse et de vent pratiquent notamment leurs activités sur les plans d'eau près des îlots de sternes. Ces activités récréotouristiques peuvent causer du dérangement important pour ces espèces, par exemple, lors de la nidification et compromettre la survie des oisillons. Le projet visait la production d'outils de sensibilisation, soit une capsule vidéo et un panneau afin de sensibiliser ces utilisateurs aux comportements à adopter pour diminuer le dérangement des espèces menacées. De plus, un beau partenariat a été créé en 2020 avec l'Association de kite des îles qui conduira sûrement a de futurs aménagements sur le territoire qui s'intégreront mieux dans les milieux naturels et qui réduiront l'impact de l'activité sur la faune des habitats à proximité des sites de pratiques de kite, comme à l'un des sites les plus achalandés, celui du parc Fred-Jomphe (Baie du Havre aux Basques).

Table des matières

Résumé 2

Remerciements 4

1. Mise en contexte 5

2. Problématique 7

3. Objectifs du projet 8

4. Bilan des activités du projet 8

Volet I : Création d'outils d'information et de sensibilisation 9

Volet II : Activités de concertation 13

5. Conclusions 17

Liste des annexes 19

Liste des figures

Figure 1. Extrais de la capsule vidéo de sensibilisation des adeptes de kitesurfs 10
Figure 2. Visuel de l'affiche de sensibilisation 12
Figure 3. Sites de pratique des sports de glisse aux Îles-de-la-Madeleine répertoriés par l'association de kite des Îles 13
Figure 4. Proposition d'aménagement pour le Parc Fred-Jomphe 14
Figure 5. Règles de navigation en kite qui sera installé par l'AKI 17

Crédit photo : en couverture Alain Richard, AKI et p. 10 AKI

Comment citer ce document :

Bourgeois, M., E. Audet-Gilbert et M.E. Giroux, 2021. Sensibilisation des adeptes de sports de glisse et de vent/protection des espèces en péril. Rapport final – Projet 6-6600-0709 présenté à la Fondation de la faune du Québec. Attention FragÎles. Îles-de-la-Madeleine (Québec). 19 p.

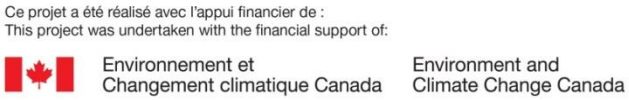
Attention FragÎles
202-350 chemin Principal, Cap-aux-Meules, Québec, G4T 1C9
Téléphone : 418-986-6644
Courriel : action@attentionfragiles.org

Remerciements

Merci à la Fondation de la faune du Québec pour le financement de ce projet par l'octroi d'un financement dans le cadre du programme *Faune en danger* qui a servi principalement à la conception des outils de sensibilisation. Merci à Environnement et Changement climatique Canada pour le financement du projet PHa/REs, par l'entremise du programme *Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril,* qui a permis de soutenir les activités de concertation du projet. Merci à l'Association de kite des Îles pour leur collaboration et l'opportunité de faire autrement pour préserver la faune et les habitats que les adeptes de kitesurf côtoient. Merci aux adeptes de prendre soin de l'environnement. Merci au Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine pour les collaborations dans la réflexion sur le futur projet d'aménagement du parc Fred-Jomphe.











1. Mise en contexte

Ancrées au cœur du golfe du Saint-Laurent, les Îles-de-la-Madeleine sont caractérisées par un contexte environnemental insulaire et maritime unique au Québec et présentent une grande diversité d'écosystèmes conférant au territoire son caractère unique. Ces écosystèmes créent un environnement propice à la présence d'habitats naturels diversifiés et exceptionnels abritant de nombreuses espèces fauniques et floristiques. Ces milieux naturels sont également prisés par les Madelinots et les visiteurs pour la pratique de nombreuses activités utilitaires, récréatives et touristiques. La fragilité de l'environnement et de la biodiversité, accentuée par la faible superficie de l'archipel, la concentration des nombreux usages dans les milieux naturels et la forte pression liée à l'achalandage touristique posent des défis majeurs en matière de gestion du territoire et de protection de l'environnement.

L'archipel compte environ 435 km de côtes. Les deux tiers sont constitués de flèches sablonneuses et de longs cordons dunaires reliant les îles entre elles. L'autre tiers est constitué de falaises rocheuses. Les dunes couvrent près de 30 % de la superficie du territoire et s'étendent sur 230 km. Soumis à d'importantes pressions naturelles et anthropiques, ces milieux dunaires sont particulièrement vulnérables de même que les milieux humides qu'elles protègent. Bien que l'érosion et la submersion marine soient des phénomènes qui s'inscrivent dans l'évolution naturelle du littoral, ils se sont rapidement aggravés au cours des dernières décennies en raison des changements climatiques, mais aussi en raison de l'impact causé par leur grande utilisation par les populations.

Les plages et les milieux dunaires de l'archipel sont situés principalement en terres publiques et sont gérés par la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine. Ces pouvoirs de gestionnaire lui sont conférés par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) dans le cadre de la convention de gestion territoriale (CGT) signée en 2014. La gestion de ce territoire s'avère complexe, particulièrement en raison de l'étendue du territoire, des multiples utilisations qui en sont faites et des ressources humaines et financières nettement insuffisantes pour faire appliquer la réglementation existante. La popularité croissante des plages de l'archipel et des autres milieux naturels, l'augmentation du nombre de touristes ainsi que certains comportements des utilisateurs complexifient la gestion et peuvent nuire à la pérennité de ces milieux. On rencontre certaines problématiques de conflits d'usages et de dégradation de ces milieux naturels. On y observe également plusieurs usages traditionnels et récréatifs, dont certains impliquent l'utilisation de véhicules motorisés (ex. : chasse, pêche récréative, cueillette de mollusques, cueillette de petits fruits, randonnées VHR et véhicules de type 4x4, camping, etc.). Les plans d'eau ne sont pas à proprement parler inclus dans la délégation gestion des terres publiques de la Communauté maritime, mais l'accès à ceux-ci se fait principalement par des plages ou des milieux dunaires qui eux le sont.

Aux Îles-de-la-Madeleine, la pratique des sports de glisse a connu un essor sans précédent au cours des dix dernières années. Dans le même élan, cet engouement pour ces sports et leur

pratique sur le territoire a amené son lot de problématiques, autant pour la faune et la flore que pour les autres utilisateurs du milieu. Conséquemment, afin de permettre aux différents partenaires d'avoir un interlocuteur pour cette clientèle et de mieux encadrer l'activité sur le territoire l'Association de kite des Îles (AKI) a vu le jour en 2020. Sa mission est de regrouper, d'organiser et d'assurer la représentation des intérêts des kitesurfers aux Îles-de-la-Madeleine. La vision de l'association est aussi de promouvoir une pratique respectueuse des milieux naturels fragiles ainsi qu'une cohabitation harmonieuse des différents usagers sur les sites de pratique. Par cette initiative, il s'avérait alors plus facile de rejoindre les adeptes de ce sport jusqu'alors non regroupés.

Attention FragÎles souhaitait depuis longtemps rejoindre les adeptes des sports de glisse pour tenter d'améliorer les pratiques pouvant causer un impact sur les milieux naturels et du même coup, travailler en concertation avec eux afin de tenter de réduire les conflits d'usage dans certains secteurs. Mais, sans association pour les regrouper, il était ardu d'engager un dialogue avec les utilisateurs. La création de l'AKI vient donc à point, à un moment dans l'histoire des sports de glisse aux Îles où les conflits d'usages et les impacts potentiels sur les habitats côtiers liés à ces sports sont considérables, vu l'importante augmentation du nombre d'adeptes. L'AKI permet de faire le lien entre la municipalité, les organismes, les autres clubs et associations ainsi que les utilisateurs. La communication entre les différentes parties prenantes permettra ainsi un développement de ces sports de façon réfléchie et concertée en minimisant l'impact sur les milieux naturels et la faune. Peu de temps après sa création, l'AKI a d'emblée contacté Attention FragÎles dans le but de trouver des pistes de solutions pour réduire les dommages à l'environnement et le dérangement de la faune aviaire lors de la pratique des sports de glisse. L'organisme a bien sûr accepté de collaborer à leur initiative.

En janvier 2020, à la suite de l'obtention d'une subvention du Fonds de développement des territoires de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine, l'AKI a réalisé un plan d'aménagement préliminaire pour les 10 sites de pratiques prioritaires. Plusieurs de ces sites sont situés dans ou très près de milieux fragiles, d'habitats floristiques ou d'aires de nidification d'espèces à statut précaire. C'est donc dans ce contexte que l'AKI a fait appel à Attention FragÎles en tant qu'expert. L'équipe d'Attention FragÎles, à la demande de l'AKI, a procédé à l'analyse du plan d'aménagement des différents sites projetés en soulevant les particularités fauniques et floristiques à tenir en compte ainsi que la fragilité des milieux naturels incluant plusieurs recommandations. Cette analyse a finalement conduit à la présentation d'un rapport conjoint aux différents partenaires du milieu. Ce fut la première collaboration entre l'AKI et Attention FragÎles.

Après plusieurs rencontres et collaborations en lien avec le plan d'aménagement, l'AKI a décidé de joindre ses efforts à ceux d'Attention FragÎles pour la production d'outils de sensibilisation destinés aux adeptes des sports de glisse. Ainsi, la capsule vidéo de sensibilisation et l'affiche présentant les bonnes pratiques à adopter lors de la pratique de l'activité en milieu naturel ont donc été réalisées en concertation avec l'AKI, de façon à ce que les messages des deux organismes soient cohérents l'un avec l'autre. Cette collaboration avec l'AKI assure une plus

grande portée auprès des adeptes et une plus grande diffusion. En effet, l'AKI compte déjà beaucoup de membres, majoritairement des kitesurfers, donc exactement la clientèle visée par les démarches de sensibilisation d'Attention FragÎles. Ce nouveau partenariat est plus qu'intéressant, il est essentiel.

2. Problématique

Les plages, les platiers et les milieux humides des Îles-de-la-Madeleine offrent à plusieurs milliers d'oiseaux de rivage une nourriture de qualité en quantité suffisante pour qu'ils puissent s'y alimenter tout au long de leur séjour. Toutefois, il leur est parfois difficile d'y trouver la quiétude et la sécurité. Le dérangement humain et la dégradation des habitats causés par les phénomènes naturels et les activités anthropiques sont parmi les principales menaces à la santé des populations aviaires de l'archipel, notamment les espèces dont l'habitat se retrouve sur ou près des plages très fréquentées en saison estivale, notamment le pluvier siffleur (espèce menacée), ou encore tout près des plans d'eau très fréquentés par les utilisateurs pour la pratique de leurs activités, telles que les sternes. Certains comportements ou utilisations peuvent être conflictuels avec la période de nidification des oiseaux en plus d'accentuer la dégradation des habitats fauniques et d'accélérer le phénomène naturel d'érosion dans certains secteurs lorsqu'elle n'est pas bien encadrée.

Par exemple, la sterne de Dougall (espèce menacée) est à risque de dérangement par l'affluence d'utilisateurs de planche à voile et de kitesurf qui pratiquent leurs activités sur les plans d'eau intérieurs, près des îlots où nichent les sternes. Durant l'été, il n'est pas rare de voir plus d'une centaine d'adeptes qui circulant à proximité des îlots causant des envols chez les sternes adultes qui délaissent leur nid laissant le champ libre aux prédateurs environnants. Les démarches de sensibilisation visent également la sterne caspienne et le bécasseau maubèche, deux espèces migratrices, qui se nourrissent sur le bord de la plage, principalement sur le platier à Fatima.

Pour le projet, l'accent a été mis sur les sternes et le bécasseau maubèche, mais également quelques autres espèces que l'on retrouve près des sites de kite ou les plans d'eau fréquentés ainsi que de la proximité leurs sites d'alimentation et reproduction.





3. Objectifs du projet

Le présent projet visait à favoriser des changements de comportements chez les adeptes de sports de glisse et de vent ainsi qu'à diminuer le dérangement de la faune aviaire.

Objectifs spécifiques :

- Diminuer le dérangement près des aires de nidification des sternes (sterne de Dougall), dans les aires d'alimentation du bécasseau maubèche et de la sterne caspienne.

- Par la mise en place d'outils de sensibilisation et par un meilleur encadrement, rejoindre un maximum d'adeptes de sport de glisse et de vent et les sensibiliser à l'importance de respecter les habitats d'espèces fauniques menacées.

4. Bilan des activités du projet

Les activités prévues dans le cadre de ce projet se regroupent selon les volets suivants.

Volet I : Création d'outils d'information et de sensibilisation :

- Conception d'une capsule vidéo de sensibilisation sur la présence d'espèces fauniques menacées et d'espèces aviaires d'importance dans les secteurs fréquentés par la clientèle ciblée (kitesurfs) ainsi que sur les bons comportements à adopter lors de la pratique de cette activité, afin de diminuer le dérangement des oiseaux nichant ou s'alimentant à proximité des plans d'eau utilisés.

- Conception d'une affiche qui sera installée sur des lieux fréquemment utilisés par la clientèle ciblée (kitesurfs), afin de l'informer et de la sensibiliser sur l'importance d'éviter le dérangement de la faune aviaire et de limiter les impacts de l'activité sur les habitats.

Volet II : Activités de concertation

- Activités de concertation avec des intervenants clés afin de réduire la pression exercée par la pratique de kitesurf sur les habitats et les différentes espèces fauniques.

Les sections suivantes présentent une synthèse du bilan des différentes activités réalisées en 2020-2021 selon ces volets d'action.

Volet I : Création d'outils d'information et de sensibilisation

Vidéo de sensibilisation

La capsule vidéo (figure 1) produite dans le cadre de ce projet vise à sensibiliser les adeptes des sports de glisse et de vent quant au dérangement de la faune aviaire sur les sites de pratique. En effet, plusieurs sites, ainsi que plusieurs zones accessibles pendant la pratique, sont aussi des sites de nidification, de repos et d'alimentation pour la faune aviaire unique des Îles-de-la-Madeleine. Le passage de voiles de kitesurf au-dessus des nids ou des aires de repos cause du dérangement aux espèces, ce qui peut affecter négativement la survie des individus et de leurs poussins. C'est dans le but de réduire ces dérangements que cette vidéo a été conçue.

L'angle choisi dans la vidéo était de mettre l'emphase sur les différences existantes entre l'utilisation du territoire par les adeptes des sports de glisse et par la faune aviaire. Les kitesurfers utilisent les sites pour profiter de la nature et vivre des sensations fortes, alors que les oiseaux choisissent ces milieux pour leur tranquillité et la disponibilité de la nourriture. Elle vise à informer les utilisateurs que les sites de pratiques sont situés dans un environnement naturel fragile et d'importance pour la faune. De plus, plusieurs sites de kite sont situés près de sites de nidification pour les sternes, dont une espèce menacée, la sterne de Dougall qui bénéficie d'un statut de protection provincial et fédéral. Les sternes étant particulièrement sensibles au dérangement, car très territoriales, la présence de kitesurfers et véliplanchistes à proximité des nids a un impact réel sur leur bilan énergétique. Chaque fois que la colonie est dérangée, l'ensemble des individus quittent leur nid pour repousser l'envahisseur. En plus de brûler inutilement l'énergie des adultes, les nids sont alors laissés sans surveillance, donc plus susceptibles d'être attaqués aux prédateurs. La capsule propose de bonnes pratiques à suivre pour réduire les impacts négatifs de la pratique des sports de glisse et de vent sur la faune aviaire comme ne pas s'approcher des colonies d'oiseaux nicheurs, ne pas atterrir sa voile sur les Îlots lagunaires et ne pas passer trop près des aires de repos des oiseaux limicoles. L'objectif global est que les utilisateurs des sites de pratique des sports de glisse et de vent soient conscients qu'ils partagent le milieu avec la faune et qu'il importe de respecter les besoins de chacun pour assurer une cohabitation harmonieuse et maintenir des écosystèmes sains.

Pour assurer un maximum de visibilité, la capsule vidéo sera publiée sur la page Facebook d'Attention FragÎles, ainsi que sur celle de l'Association de kite des Îles. Elle sera également mise en ligne sur la plateforme YouTube, sur la chaîne d'Attention FragÎles. La vidéo pourra aussi être diffusée par Tourisme Îles-de-la-Madeleine ainsi que sur les télévisions de la boutique de sports de glisse Aérosport. Au début de la saison estivale, Attention FragÎles, en collaboration avec l'Association de kite des Îles, prévoit entrer en contact avec les différentes écoles de kite pour leur transmettre la vidéo et proposer de la faire visionner aux nouveaux adeptes.

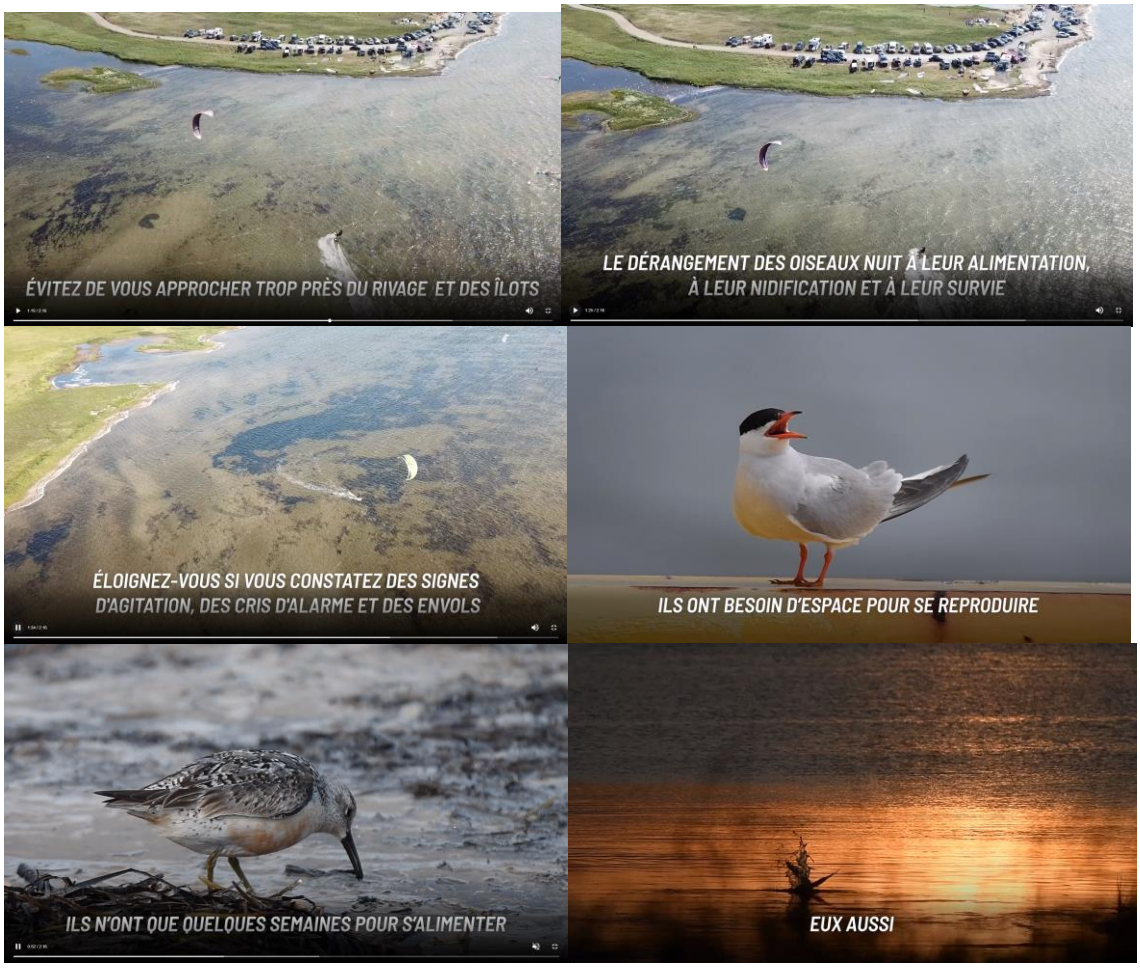


Figure 1. Extrais de la capsule vidéo de sensibilisation des adeptes de kitesurf.

Lien vers la capsule vidéo (non publiée, pour validation) : https://youtu.be/o9igBm5zmbg

Dès que la capsule vidéo aura été approuvée par la Fondation de la faune du Québec, il pourra être diffusé.

Les vedettes à ailes et à plumes de la capsule vidéo : la sarcelle d'hiver, la sterne pierregarin, le grèbe esclavon, le bécasseau maubèche, le bécasseau semi-palmé, le grand Chevalier et le grand Héron.

Affiche de sensibilisation

L'affiche conçue dans le cadre de ce projet met de l'avant les bonnes pratiques environnementales à suivre dans la pratique des sports de glisse et de vent aux Îles-de-la-Madeleine (figure 2). Plusieurs adeptes de sports de glisse ont surtout pratiqué leur sport dans des milieux complètement dénaturalisés (ex. : marinas, complexes hôteliers dans le sud, etc.). Il est donc raisonnable d'assumer que certaines mauvaises pratiques environnementales observées ne soient pas nécessairement dues à un manque de volonté, mais probablement plus à un manque de connaissance du milieu. Conséquemment, il importe de bien informer les visiteurs des Îles aux particularités et à la fragilité des milieux naturels insulaires. Aussi, beaucoup de conflits d'usages ont été observés entre les adeptes des sports de glisse et les autres utilisateurs des sites de pratique (ex. : chasseurs, plaisanciers, kayakistes, etc.). La diminution de ces tensions est souhaitable pour tous, autant pour des raisons de sécurité que pour s'assurer de la pérennité des sites de pratique. Cette affiche de sensibilisation a donc été produite dans un but d'informer et de sensibiliser les adeptes sur les différentes façons de réduire l'impact négatif des sports de glisse et de vent sur les habitats, de réduire le dérangement de la faune aviaire et de cohabiter de manière harmonieusement avec les autres utilisateurs des sites et plans d'eau qu'ils fréquentent. Les recommandations présentées sur l'affiche ont été déterminées en concertation avec l'AKI, pour qu'elles soient adaptées et faciles à suivre pour les adeptes. L'AKI a donc été sollicité tout au long du processus de conception, pour s'assurer que le produit final soit le plus complet possible et ait une portée maximale.



Figure 2. Visuel de l'affiche de sensibilisation

De plus, ces recommandations qui ont été développées de concert avec l'AKI et ont également été reprises dans le Code du kiteur publié sur leur site internet[1] (figure 3).

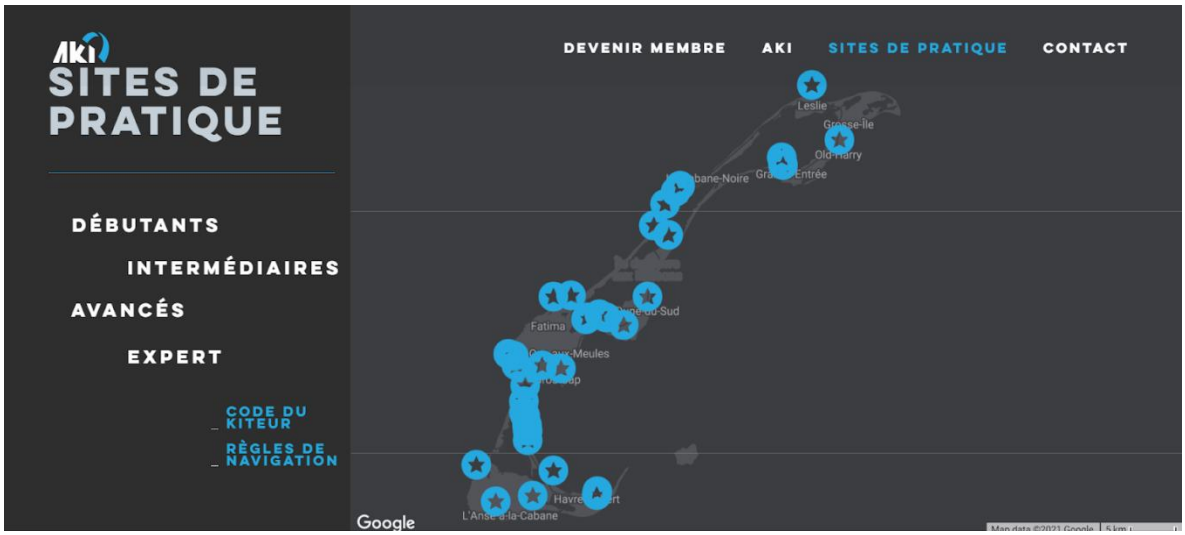


Figure 3. Sites de pratique des sports de glisse aux Îles-de-la-Madeleine répertoriés par l'association de kite des Îles

Volet II : Activités de concertation

La belle collaboration entamée avec l'association de kite des Îles a aussi permis de débuter une réflexion afin d'améliorer l'aménagement d'un des sites les plus achalandés sur l'archipel pour la pratique de kitesurf soit le parc Fred-Jomphe située sur la Baie du Havre aux Basques. C'est un site où l'impact de la pratique sur l'environnement est le plus important et où l'on observe des signes de dégradation et du dérangement des espèces. Ce site est très prisé par les véliplanchistes et kitesurfers de tous les niveaux et permet la pratique par presque toutes les directions de vent. Pendant la saison estivale, il est donc utilisé bien au-delà de sa limite d'espace de stationnement et d'aires de montage de l'équipement. Ainsi, à cause du manque d'infrastructure et de l'achalandage, les adeptes se stationnent régulièrement dans les milieux naturels en périphérie des stationnements officiels et piétinent les milieux humides environnants. De plus, ce site est situé à proximité d'un îlot où nichent des colonies de sternes, dont la sterne de Dougall une espèce menacée. Ce site est également situé dans l'habitat floristique de la Baie-du-Havre-aux-Basques désigné pour la protection de l'aster du Saint-Laurent doté d'un statut de protection fédéral. Le manque d'infrastructure et d'encadrement de la pratique des sports de glisse et de vent sur ce site a donc des conséquences néfastes sur deux espèces protégées en plus d'endommager le milieu naturel de la pointe. C'est pourquoi le parc

[1] www.assokitedesiles.com

Fred-Jomphe a été choisi conjointement par Attention FragÎles, le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine et l'Association de kite des Îles comme le site à aménager de façon prioritaire.

Étant située en lagune et en milieux humides, la réalisation des aménagements nécessite des fonds importants. Plusieurs options de financement ont donc été explorées. Un projet conjoint d'Attention FragÎles et du Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine pourrait être déposé sous peu pour financement, en collaboration avec l'AKI. Un plan d'aménagement au site du parc Fred-Jomphe a été élaboré conjointement afin de réduire les impacts sur les milieux naturels et de diminuer le dérangement de la faune aviaire (figure 3).

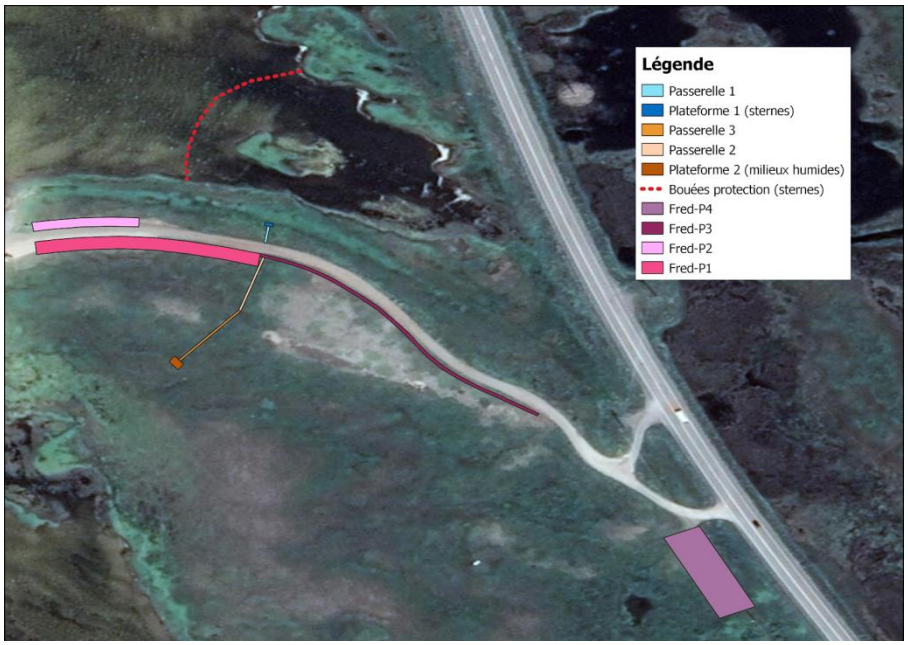


Figure 4. Proposition d'aménagement pour le parc Fred-Jomphe

Les aménagements proposés visent à rendre le site accessible à un plus grand nombre d'adeptes de manière structurée et ainsi tenter de réduire les dommages causés par une mauvaise utilisation. Aussi, un important volet du projet est dédié à la sensibilisation en lien avec les sternes : délimitation d'une zone d'exclusion à la navigation autour de l'îlot de nidification, plateforme d'observation et panneau d'interprétation expliquant l'écologie des sternes et les diverses pressions qui menace la survie des espèces. Attention FragÎles et l'AKI sont d'avis que si les bonnes pratiques à suivre par rapport aux sternes et au milieu naturel sont mieux comprises par les adeptes, elles seront plus respectées et les impacts négatifs des sports de glisse et de vent sur le dérangement de ces oiseaux diminueront. En aménageant le site du parc Fred-Jomphe de façon à le rendre plus agréable pour les adeptes et en affichant des panneaux de sensibilisation clairs par rapport aux problématiques environnementales et aux

bonnes pratiques, il sera possible d'atteindre un maximum d'adeptes, qui pourront ensuite continuer d'appliquer de bons comportements sur les autres sites qui ne sont pas encore aménagés.

Détails du plan d'aménagement proposé

- **Plateforme d'observation des sternes**

Face à l'îlot de nidification des sternes, elle sera construite style « cache » pour permettre l'observation des oiseaux tout en réduisant au maximum le dérangement. Cette plateforme d'une superficie au sol d'environ trois mètres sur trois mètres sera surélevée à environ un mètre de hauteur sur Technopieux. Un panneau d'information concernant les différentes espèces de sternes, leur biologie, les principales menaces pour la faune aviaire ainsi que les bonnes pratiques à adopter en sa présence sera conçu et fixé sur la plateforme. L'idée est de mettre l'emphase sur ces oiseaux, pour que les utilisateurs du site soient plus conscients de leur présence et de leur importance dans l'écosystème qu'ils côtoient. Il est très probable que le dérangement des sternes que l'on observe en ce moment soit dû en grande partie à un manque d'information et non un manque de volonté. En effet, de manière générale, les adeptes de sports de glisse apprécient les sternes, mais nombre d'entre eux ont l'impression que les sternes ne peuvent pas être dérangées, même par le passage répété des voiles. Conséquemment, en informant les utilisateurs du site, les comportements problématiques devraient diminuer.

- **Protection de l'aire de nidification des sternes à l'aide de bouées**

La zone peu profonde entourant l'îlot au nord du site est souvent utilisée par les adeptes de kitesurf pour aller faire des figures de voltige, puisque l'eau y est souvent calme et donc idéale pour effectuer des sauts. La problématique est que les kitesurfers passent souvent leurs voiles directement au-dessus de l'îlot sur lequel les sternes nichent. Une situation qui, lorsqu'elle se répète plusieurs fois par jour pendant la saison estivale, crée beaucoup de dérangement et est susceptible d'affecter négativement la survie des jeunes. En installant des bouées et une petite affiche explicative pour restreindre l'accès à cette zone, l'impact négatif des sports de glisse sur cette population de sterne sera considérablement réduit. De plus, cette zone étant restreinte et très peu profonde ne représente pas une grande perte de territoire pour la pratique des sports de glisse et de vent. Pour bloquer cette zone navigable, des démarches avec le fédéral et Transport Canada devront être entreprises.

- **Plateforme et passerelle d'interprétation des milieux humides**

Plus grande que celle visée pour l'observation des sternes, cette plateforme et sa passerelle permettront de se rendre près de la limite de l'eau pour observer les oiseaux et les kites. Des panneaux d'interprétation de la faune et de la flore des milieux humides seront disposés le long

de la passerelle et sur la plateforme. Entre autres, comme le site se trouve dans l'habitat floristique de l'aster du Saint-Laurent, une plante rare bénéficiant d'un statut de protection provincial et fédéral, une attention particulière sera aussi portée à celle-ci. Le panneau présent sur la plateforme informera aussi sur les autres usages du site et de la lagune, tels que la chasse à la sauvagine, la pêche à l'éperlan/anguille sur glace, la cueillette d'herbes salées, les chars à glace et l'observation d'oiseaux.

- **Agrandissement et délimitation des stationnements**

L'espace de stationnement sur le site étant nettement insuffisant pour son achalandage, beaucoup de personnes se stationnent dans les milieux naturels adjacents au stationnement existant et au chemin d'accès. Afin de protéger ces milieux naturels, tout en permettant aux usagers d'utiliser le site, il importe d'augmenter la capacité des stationnements d'une manière intégrée et optimale pour la préservation du milieu naturel. À la suite des visites de terrain et de l'analyse des inventaires de l'aster du Saint-Laurent, il a été possible de déterminer les zones où la construction d'un stationnement supplémentaire serait le moins susceptible d'impacter l'environnement. De plus, les stationnements existants et les nouveaux seront délimités par des pieux de bois reliés par du cordage, de façon à empêcher les véhicules circuler dans le milieu naturel.

- **Panneau explicatif des bonnes pratiques en milieu naturel et des règles de navigation pour les adeptes des sports de glisse**

Les sports de glisse attirant de plus en plus d'adeptes, il y a de plus en plus de débutants sur les différents sites de pratique. Cela est évidemment positif pour le développement du sport, mais peut aussi créer certains conflits. Les nouveaux adeptes sont souvent moins bien informés quant aux règles à observer avec les autres usagers des lagunes ainsi sur les bonnes pratiques environnementales et de navigation. Comme le site du parc Fred-Jomphe est le site débutant par excellence aux Îles-de-la-Madeleine, il constitue l'endroit idéal pour communiquer les conseils relatifs à la navigation et à l'environnement aux nouveaux adeptes. Ce grand panneau sera fixé sur les installations sanitaires situées près de l'entrée des deux passerelles, pour assurer un maximum de visibilité (figure 5).



Figure 5. Règles de navigation en kite qui seront installées par l'AKI

Cette collaboration avec l'AKI et le Comité ZIP, ainsi qu'éventuellement avec la municipalité, se poursuivra au cours des prochaines années et pourra permettre de faire diminuer la pression sur les écosystèmes fragiles.

5. Conclusion

Ce projet initialement prévu pour 2019-2020, qui s'est finalement réalisé principalement en 2020-2021 aura une plus grande retombée que s'il avait été finalisé en 2020 grâce à la mise en place de la nouvelle Association de kite des Îles et au partenariat qui a pu se développer entre les deux organismes grâce en partie au présent projet ainsi qu'à la démarche PHa/REs, financée principalement pas Environnement et Changement climatique Canada (ECCC). Aujourd'hui, l'envie de bien faire les choses en harmonie avec les milieux naturels, la faune qui y habitent et

les autres usages qui y sont faits est réelle au sein de l'AKI et perceptible. Le milieu est désormais doté d'une courroie de transmission d'information, de sensibilisation et de diffusion vers la clientèle des adeptes de sports de glisse et de vent. Une plus grande compréhension et un partage des différents enjeux de la part du milieu envers les sports de glisse et de vent ainsi que des enjeux environnementaux sont désormais possibles.

La diffusion des outils sera possible dès que l'organisme pourra recevoir l'approbation de la diffusion des outils par la Fondation de la faune du Québec. La capsule vidéo pourra être diffusée à quelques reprises en cours d'années à des moments clés pour la pratique du sport. Les affiches pourront être soumises à l'impression dès leur approbation et distribuées dans les différents endroits ciblés tôt en saison.

En ce qui concerne l'aménagement du parc Fred-Jomphe, les rencontres de travail se poursuivront entre Attention FragÎles, l'AKI, le Comité ZIP et la Communauté maritime afin de pouvoir déposer le projet pour financement auprès de différents bailleurs de fonds dans les prochains mois. L'aménagement est visé pour 2022 et s'inscrit en accord avec le projet de Parc régional des Îles et la démarche PHa/Res.

Informations complémentaires :

Projet PHa/Res

Le projet PHa/Res (Protection des habitats essentiels pour le rétablissement des espèces en péril aux Îles-de-la-Madeleine), qui s'étendra de 2019 à 2023, est un projet présenté par Attention FragÎles et accepté pour financement par le programme *Lieux prioritaires désignés par les collectivités* pour les espèces en péril d'Environnement et Changement climatique Canada. Il s'agit d'un projet rassembleur et structurant visant à travailler avec les acteurs clés et les utilisateurs du territoire afin de planifier et de mettre en œuvre une approche collaborative pour la protection et la gestion des habitats d'espèces en péril. Les objectifs de ce projet sont de développer une vision partagée, intégrée et collaborative de la gestion et de la conservation des habitats ; de soutenir la mise en œuvre de stratégies concertées pour la protection des espèces en péril ; de renforcer les capacités des acteurs clés à intégrer des mesures de conservation des habitats d'espèces en péril dans leur gouvernance et leurs pratiques et atténuer l'incidence humaine sur les habitats et les espèces par une amélioration des pratiques et une harmonisation des usages.

Ce projet, en plus de celui du parc régional auquel il est complémentaire, devrait permettre de solutionner de nombreux éléments mentionnés précédemment dans les recommandations pour plusieurs secteurs en structurant et en encadrant de manière intégrée les activités

récréatives sur le territoire, principalement en lien avec les espèces en péril et leurs habitats afin d'améliorer la conciliation des usages et la protection du territoire.

Projet de parc régional des Îles[2]

Depuis quelques années, des discussions, des consultations et du travail sont en cours en vue de mettre en place un parc régional éclaté sur le territoire. Un parc régional est un territoire sur lequel il est possible de pratiquer des activités à vocation principalement récréative. Il est établi sur des terres du domaine public, des terres municipales ou des terres privées avec l'accord du propriétaire. La création d'un parc régional pourrait permettre de solutionner de nombreux éléments mentionnés précédemment dans les recommandations pour plusieurs secteurs en structurant et en encadrant de manière intégrée les activités récréatives sur le territoire principalement sur les milieux dunaires. Par exemple, le camping, les activités de cerf-volant de traction (kitesurf), les accès et infrastructures menant aux plages, la circulation motorisée en milieu fragile, les feux de camp, etc. De plus, il pourrait permettre de créer des postes et de financer des agents spéciaux dédiés à l'application de la réglementation du parc, ce qui serait essentiel.

Liste des annexes

Annexe 1 : Bilan financier

[2] www.parcregionaldesiles.ca